

Agriculture et Agroalimentaire Canada

**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020**

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

Introduction

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur le marché international.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, veuillez consulter le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de l'AAC 2020-2021.

Ce document n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses de 2020-2021, le Budget supplémentaire des dépenses A, le Budget supplémentaire des dépenses B, ainsi que les reports de fonds du budget de fonctionnement et d'immobilisations de 2019-2020 pouvant être utilisés pour l'exercice 2020-2021. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière au chapitre de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

Le ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel montre les résultats de l'exercice financier en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant montre une comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses cumulatives du premier trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020 (en millions de dollars)

Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)	2020-2021	2019-2020
Autorisations totales pouvant être utilisées	3 490	2 928
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	1 433	1 519
Utilisation	41 %	52 %

A. Changements importants aux autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le troisième trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

Comparaison des autorisations totales au 31 décembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

Autorisations totales pouvant être utilisées (en millions de dollars)	2020-2021	2019-2020	Écart
Crédit 1 — Autorisations nettes de fonctionnement	590	612	(22)
Crédit 5 – Autorisations de dépenses en capital	53	51	2
Crédit 10 — Subventions et contributions	601	420	181
Crédit 15 – Une politique alimentaire pour le Canada	-	17	(17)
Autorisations législatives	2 247	1 828	419
Total des autorisations	3 490	2 928	562

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les autorisations totales pendant l'exercice 2020-2021 totalisaient 3 490 millions de dollars à la fin du troisième trimestre, comparativement à 2 928 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2019-2020, ce qui représente une augmentation de 562 millions de dollars ou de 19 %.

L'augmentation des autorisations législatives de 419 millions de dollars est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- un financement de 298 millions de dollars pour les initiatives liées à la pandémie de COVID-19 (en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*), notamment le Fonds des infrastructures alimentaires locales, le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires, le Fonds d'urgence pour la transformation, le Programme de récupération d'aliments excédentaires, le Fonds d'urgence pour les mesures de soutien à la ferme et le Programme d'emploi et de compétences des jeunes;
- un financement de 123 millions de dollars pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers.

L'augmentation de 181 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions est attribuable aux facteurs suivants :

- un financement de 129 millions de dollars concernant la COVID-19;
- une augmentation de 38 millions de dollars du financement pour le programme du Partenariat canadien pour l'agriculture reporté du dernier exercice.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

Ces augmentations sont compensées en partie par :

- une diminution de 22 millions de dollars du crédit 1 — Autorisations nettes de fonctionnement, principalement en raison d'un transfert du crédit 1 au crédit 10 totalisant 30 millions de dollars pour appuyer les initiatives liées à la COVID-19;
- une diminution de 17 millions de dollars sous le crédit temporaire 15 – Une politique alimentaire pour le Canada, comme ces autorisations ont été redistribuées sous divers autres crédits.

B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le troisième trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

Dépenses cumulatives (en millions de dollars)	2020-2021	2019-2020	Écart
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	403	409	(6)
Crédit 5 – Dépenses en capital	19	17	2
Crédit 10 — Subventions et contributions	160	167	(7)
Crédit 15 – Une politique alimentaire pour le Canada	-	-	-
Dépenses législatives	851	926	(75)
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	1 433	1 519	(85)

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

À la fin du troisième trimestre de 2020-2021, les dépenses totalisaient 1 433 millions de dollars, comparativement aux 1 519 millions de dollars déclarés pour la même période en 2019-2020, soit une diminution de 85 millions de dollars ou de 6 %.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

L'essentiel de la variation des dépenses depuis le début de l'exercice est attribuable à une baisse nette de 75 millions de dollars en dépenses législatives :

- une diminution de 293 millions de dollars pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers;
- une diminution de 69 millions de dollars pour le Programme Agri-protection en raison d'écarts temporaires;
- une augmentation de 280 millions de dollars des dépenses liées aux programmes de lutte contre la COVID-19.

Par ailleurs, on a observé une diminution nette de 7 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions puisque certains projets dans le cadre de programmes non liés à la COVID-19 ont été retardés en raison de la pandémie. Cette baisse a été partiellement compensée par une augmentation des dépenses consacrées au Partenariat canadien pour l'agriculture à frais partagés et les nouveaux programmes de lutte contre la COVID-19.

Risques et incertitudes

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue de mettre en œuvre ses politiques et ses programmes dans un contexte caractérisé par la gestion prudente des finances. Dans le but de faciliter les processus décisionnels et l'établissement de priorités, et afin d'assurer une meilleure mise à profit et une utilisation plus efficace des ressources, le Ministère a mis en place des procédures visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques.

Dans le contexte actuel, les incertitudes engendrées par la pandémie de COVID 19 ont nécessité des mesures et des programmes sans précédent ainsi qu'une certaine redéfinition des activités afin d'atténuer les répercussions connexes sur le secteur et le ministère. Au cours du troisième trimestre, la deuxième vague de la pandémie a frappé, apportant une preuve supplémentaire que ce contexte, ses risques et son impact sur l'environnement opérationnel d'AAC seraient plus durables que ce qui avait été initialement perçu. Par conséquent, AAC s'appuie actuellement sur cette perspective pour éclairer la planification dans le contexte des répercussions à plus long terme de la pandémie.

De plus, le soutien aux employés et aux gestionnaires qui sont occupés avec des problèmes de paye continue d'être une priorité pour Agriculture et Agroalimentaire Canada.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

Le Ministère surveille activement les répercussions sur la rémunération et les rajustements salariaux correspondants qui découlent d'activités entreprises en vue de résoudre ces questions.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Personnel

Le 19 octobre 2020, Vidya ShankarNarayan a été nommée dirigeante principale de l'information et sous-ministre adjointe de la Direction générale des systèmes d'information.

Programmes

Les annonces suivantes de nouveaux programmes ou des modifications aux programmes en place ont été faites en réponse aux conséquences de la pandémie de COVID-19 sur le secteur agricole canadien :

- **Fonds d'urgence pour la transformation** : un financement de 77,5 millions de dollars a été annoncé pour créer un fonds d'urgence pour la transformation des aliments afin d'aider les producteurs et les transformateurs à mettre en œuvre tout changement requis en raison de la COVID-19 pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs et de leur famille.
- **Soutien aux banques alimentaires et aux organismes alimentaires locaux (dans le cadre du fonds pour l'infrastructure alimentaire locale)** : ce fonds d'urgence de 200 millions de dollars fournit un financement aux organismes nationaux, régionaux et locaux partout au Canada qui atteignent les personnes et les collectivités en situation d'insécurité alimentaire et qui ont été touchées par la COVID-19. Sur ces 200 millions de dollars, 25 millions de dollars ont été dépensés durant l'année 2019-2020. Les 175 millions de dollars restants sont inclus dans le financement de l'année 2020-2021.
- **Programme de récupération d'aliments excédentaires** : un financement de 50 millions de dollars a été accordé pour aider les organismes au service des populations vulnérables à acquérir et transformer des denrées et des aliments excédentaires qui autrement seraient perdus ou détruits et à aider ces organismes à distribuer les denrées et les aliments excédentaires aux populations dans le besoin.
- **Initiatives Agri-relance** : les initiatives nationales Agri-relance ont fourni jusqu'à 125 millions de dollars pour aider les producteurs à assumer les coûts supplémentaires

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

extraordinaires découlant des perturbations du marché causées par la COVID-19. Sur ces 125 millions de dollars, 50 millions de dollars ont été alloués au programme de retrait des bovins et 50 millions de dollars au programme de rétablissement des porcs jusqu'à présent.

- **Stratégie emploi et compétences jeunesse** : Un montant supplémentaire de 9,2 millions de dollars a été alloué à Agriculture et Agroalimentaire Canada pour financer jusqu'à 700 nouveaux postes pour les jeunes dans l'industrie agricole en 2020-2021. Ce financement aidera l'industrie agricole à attirer les jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans dans ses organisations pour l'aider à faire face aux pénuries de main-d'œuvre provoquées par la pandémie. Un financement potentiel pour 2021-2022 a également été annoncé pour ce programme dans l'Énoncé économique de l'automne.
- **Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires** : Un financement de 50 millions de dollars a été accordé pour aider les agriculteurs, les pêcheurs et tous les employeurs du secteur de la production et de la transformation d'aliments à compenser une partie des coûts supplémentaires liés au respect de la période d'isolement obligatoire de 14 jours imposée à tous les travailleurs arrivant de l'étranger en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine*.

Un montant supplémentaire de 34,4 millions de dollars a été annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne pour 2020-2021 afin de prolonger ce programme jusqu'à la fin de l'exercice.

- **Sursis à la mise en défaut — Programme de paiements anticipés** : le premier ministre a annoncé en mars 2020 que tous les agriculteurs admissibles qui ont un prêt du Programme de paiements anticipés (PPA) non remboursé au plus tard le 30 avril 2020 bénéficieraient d'un sursis à la mise en défaut, ce qui leur donnerait six mois supplémentaires pour rembourser le prêt.
- **Fonds d'urgence pour les mesures de soutien à la ferme** : Un montant de 35 millions de dollars a été accordé à Agriculture et Agroalimentaire Canada pour aider les producteurs agricoles à apporter des améliorations directes aux infrastructures des logements et des postes de travail des employés, créer des logements temporaires ou d'urgence (sur les lieux de l'exploitation ou à l'extérieur), fournir de l'équipement de protection individuelle (EPI), des installations sanitaires et des postes de travail, et prendre toute autre mesure de santé et de sécurité nécessaire pour protéger les Canadiens et les travailleurs étrangers temporaires contre la COVID-19.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

Les annonces suivantes de nouveaux programmes ou des modifications aux programmes en place ont été faites en réponse aux conséquences de la pandémie de COVID-19 :

- **Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers** : Un financement de 1,4 milliard de dollars en subventions (468 millions de dollars en 2020-2021) et de 10,3 millions de dollars pour administration est alloué sur trois ans à compter de 2020-2021 afin de prolonger le programme pour indemniser les producteurs laitiers en réponse aux accords commerciaux, y compris l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG) de l'Union européenne et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Chris Forbes, administrateur général
Ottawa (Canada)

Original signé par

Christine Walker, agente principale des finances
Ottawa (Canada)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

État des autorisations (non vérifié)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars)

	Exercice 2020-2021 ¹			Exercice 2019-2020 ¹		
	Total des autorisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Paiements de subvention par catégorie pour le programme d'aide transitoire à l'industrie	Total des autorisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Crédits utilisés pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2019	Paiements de subvention par catégorie pour le programme d'aide transitoire à l'industrie
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	589 509	144 699	403 184	611 895	149 051	409 219
Crédit 5 — Dépenses en capital	52 567	10 181	18 982	50 645	11 200	17 104
Crédit 10 — Subventions et contributions	600 936	83 554	159 854	419 735	80 735	166 510
Crédit 15 — Une politique alimentaire pour le Canada	-	-	-	17 486	-	-
Autorisations législatives budgétaires ²	2 246 775	513 150	851 289	1 827 908	743 311	925 884
Autorisations budgétaires totales	3 489 787	751 584	1 433 309	2 927 669	984 297	1 518 717
Total des autorisations	3 489 787	751 584	1 433 309	2 927 669	984 297	1 518 717

Remarques :

¹ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

² Les détails sur les autorités budgétaires statutaires sont inclus dans l'annexe A.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars)

	Exercice 2020-2021 ¹			Exercice 2019-2020 ¹		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	532 737	126 389	384 296	531 683	134 974	385 864
Transport et communications	11 406	568	1 328	15 075	3 453	9 445
Information	7 453	2 169	4 624	6 817	1 891	4 294
Services professionnels et spéciaux	91 005	26 562	59 768	101 631	24 406	57 934
Locations	5 720	1 643	5 118	6 735	1 323	5 011
Services de réparation et d'entretien	13 381	2 912	5 939	13 243	3 933	7 521
Services publics, matériel et fournitures	33 782	7 396	15 754	41 902	7 227	18 721
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	23 872	4 303	6 739	27 379	1 135	1 614
Acquisition de matériel et d'outillage	46 575	6 684	11 186	38 553	8 892	15 885
Paiements de transfert	2 775 070	578 981	959 175	2 170 369	512 593	746 024
Autres subventions et paiements	6 473	3 181	8 925	26 791	299 459	305 077
Dépenses budgétaires brutes totales	3 547 474	760 788	1 462 852	2 980 176	999 286	1 557 390
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	57 687	9 204	29 543	52 507	14 990	38 673
Total des revenus affectés aux dépenses	57 687	9 204	29 543	52 507	14 990	38 673
Dépenses budgétaires nettes totales	3 489 787	751 584	1 433 309	2 927 669	984 296	1 518 717
Remarque :						
¹ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non vérifiée)
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020
(en milliers de dollars)

ANNEXE A

	Exercice 2020-2021 ¹			Exercice 2019-2020 ¹		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	65 215	16 304	48 912	65 685	16 360	49 081
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire - Salaire et allocation pour véhicules automobiles	89	22	67	88	22	66
Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	384 830	5 158	(7 547)	384 830	(1 734)	(22 934)
Paiements de contributions au programme Agri-protection	623 000	352 269	392 595	623 000	392 509	461 843
Paiements de subventions au programme Agri-investissement	122 910	43 639	108 431	122 910	29 981	111 915
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	90 300	4 710	13 185	87 300	7 019	25 120
Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	39 320	1 725	3 163	39 320	(207)	(299)
Paiements de contributions au programme Agri-investissement	16 550	5 268	19 300	16 550	4 293	15 709
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	-	(76)	13 111	-	754
Contributions à l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	-	(11 560)	-	-	(12 550)
Subventions aux offices établis conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles	100	-	-	100	-	-
Paiements de contribution pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	118 513	2 209	2 209	118 513	-	-

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non vérifiée)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars)

ANNEXE A

	Exercice 2020-2021 ¹			Exercice 2019-2020 ¹		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	-	334	509	-	344	(174)
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	7 336	1 039	2 456	11 501	1 481	4 152
Remboursements de montants crédités sur les revenus des exercices précédents	-	23	24	-	-	-
Subventions versées par catégorie pour le programme de revenu agricole	-	-	-	-	293 246	293 246
Paiements de subvention pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(1)	(7)	-	(2)	(17)
Paiements de contribution pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(1)	(7)	-	-	(26)
Subventions pour le programme de paiements relatifs aux céréales et oléagineux	-	-	-	-	(1)	(1)
Paiements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	468 000	-	-	345 000	-	-
Paiements de contribution pour le programme du Fonds des infrastructures alimentaires locales	125 000	49 436	125 000	-	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires	48 950	14 196	35 827	-	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires – À frais partagés	1 050	-	1 048	-	-	-
Paiement de contributions pour le programme du Fonds d'urgence pour la transformation	62 500	10 851	62 500	-	-	-
Paiement de la contribution liée au Programme d'achat des aliments excédentaires	50 000	(750)	48 543	-	-	-
Contributions à l'appui du programme du Fonds d'urgence pour les mesures de soutien à la ferme	5 000	5 000	5 000	-	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'emploi et de compétences des jeunes	5 000	1 718	1 718	-	-	-
Autorisations budgétaires législatives	2 246 775	513 150	851 289	1 827 908	743 311	925 884
Remarque :						
¹ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						